

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
Nom commercial : BEE VENOM BRP  
Code du produit : VEN21

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Le produit est destiné à la recherche, à l'analyse et à l'enseignement scientifique.  
Utilisation de la substance/mélange : Réservé à un usage professionnel  
Fonction ou catégorie d'utilisation : Substances chimiques de laboratoire

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM)  
143/147, bd Anatole France  
93285 Saint Denis cedex  
T +33(0)155873000  
[www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 51 51

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

##### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

#### 2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : L'exposition peut provoquer une réaction allergique.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
BEE VENOM BRP (Constituant principal)		<= 100	Non classé
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
BEE VENOM BRP (Constituant principal)		<= 100	Non classé

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

#### 3.2. Mélange

Non applicable

# BEE VENOM BRP

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: En cas d'inhalation accidentelle, mettre la victime à l'air libre. Faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/se doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincage à l'eau en maintenant les paupières bien écartées. Enlever les verres de contact. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Les symptômes suivants peuvent se manifester: (voir section(s) : 2, 4.2). En cas de malaise consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Voir Rubrique 2.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Petites quantités : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Grandes quantités : Non applicable.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité : Stable dans les conditions normales. Grandes quantités : Non applicable.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Petites quantités : Utiliser un équipement de protection individuel anti-feu normal. Grandes quantités : Non applicable.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter tout contact direct avec le produit. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux ou du visage. Eviter le dégagement de poussières. Grandes quantités : Non applicable.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Voir Rubriques 7 et 8.

Procédures d'urgence : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : S'assurer que les déchets sont collectés et stockés en lieu sûr. Nettoyer soigneusement. Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

See also sections 8 and 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Petites quantités : Voir Rubrique 1., En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Voir Rubrique 8. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Eviter tout contact direct avec le produit.

Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Petites quantités : Le produit doit être autant que possible manipulé sous une hotte de laboratoire.

# BEE VENOM BRP

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage	: Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver : sec, Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur. Stocker en conformité avec la réglementation locale.
Produits incompatibles	: Oxydants puissants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1.

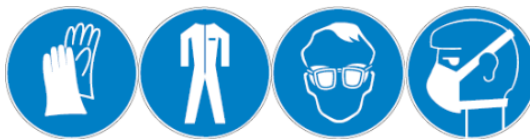
## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Le produit doit être autant que possible manipulé sous une hotte de laboratoire.
Équipement de protection individuelle	: Gants. Vêtements de protection. Lunettes de sécurité. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P3.



Protection des mains	: Gants en PVC, résistants aux produits chimiques (selon la norme EN 374 ou équivalent).
Protection oculaire	: Porter un appareil de protection des yeux. DIN EN 166.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié. DIN EN 13034.
Protection des voies respiratoires	: quart de masque (DIN EN 140). Si le renouvellement d'air n'est pas suffisant pour maintenir les poussières/vapeurs en dessous de la VLE, un appareil respiratoire adéquat doit être porté.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Aucune donnée disponible
Apparence	: blanc à légèrement jaune.
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# BEE VENOM BRP

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales. Grandes quantités : Non applicable.

#### 10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Petites quantités : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Grandes quantités : Non applicable.

#### 10.4. Conditions à éviter

Petites quantités : Aucune raisonnablement prévisible. (voir section(s) : 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Petites quantités : Aucune sous utilisation normale. Grandes quantités : Non applicable.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. Grandes quantités : Non applicable.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé (Données manquantes)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Données manquantes)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé (Données manquantes)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (Données manquantes)

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (Données manquantes)

Cancérogénicité : Non classé (Données manquantes)

Toxicité pour la reproduction : Non classé (Données manquantes)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé (Données manquantes)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé (Données manquantes)

Danger par aspiration : Non classé (Données manquantes)

Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles : Eviter tout contact direct avec le produit. Petites quantités : En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons. Voir le chapitre premiers soins de cette fiche de données de sécurité. Grandes quantités : Non applicable.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Petites quantités : Voir Rubrique 2. Déchets dangereux. Utiliser des récipients de rejet adéquats. Grandes quantités : Non applicable.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

# BEE VENOM BRP

## Fiche de données de sécurité

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

### SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

#### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 16: Autres informations

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*